

question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? En réponse à une question que je lui ai posée le 1^{er} juin, le ministre a dit que des annonces paraîtraient ces jours-ci dans tous les journaux du Canada pour avertir les intéressés quand ils pourront faire leurs demandes de pension aux termes de la nouvelle disposition réduisant l'âge d'admissibilité. Comme il y a déjà neuf ou dix jours de cela, le ministre pourrait-il nous dire quand ces annonces paraîtront et si elles répondront aux questions que les gens se posent à ce sujet?

L'hon. Judy V. LaMarsh (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, elles paraîtront mardi ou mercredi prochain dans tous les journaux du Canada. Elles renfermeront un graphique indiquant que ceux qui sont nés à telle date ou avant devront présenter leur demande à telle ou telle date. Je suis sûre qu'elles tireront toutes les questions au clair.

LA PÊCHE

NÉGOCIATIONS RELATIVES À L'ÉTABLISSEMENT DE ZONES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle lui remettra en mémoire sa comparution devant le comité permanent de la marine et des pêcheries au sujet de l'extension de nos zones de pêche. Les négociations en vue d'établir la base de triangulation sont-elles terminées? Sinon, quelles initiatives le ministre prend-il pour venir en aide à son collègue, le ministre des Pêcheries, puisqu'il est responsable avant tout des Affaires extérieures?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Ce que je fais, monsieur l'Orateur? Je travaille très fort, en collaboration avec mon collègue, le ministre des Pêcheries, à une négociation qui se révèle très complexe.

M. Barnett: Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sait-il que la promulgation de la loi relative au prolongement de nos zones de pêche remonte à près d'un an?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, hélas! je n'en suis que trop conscient.

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire? Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il faire savoir à la Chambre, si, par suite de ses efforts, certains progrès ont été accomplis?

L'hon. M. Churchill: Donnez-nous seulement votre opinion.

L'hon. M. Martin: Il est vrai que mon honorable ami n'est pas membre du comité des Affaires extérieures, mais j'espère y faire une déclaration complète à ce sujet. A titre d'ancien ministre des Pêcheries, mon honorable ami sait que nous menons des négociations avec un certain nombre de pays, y compris les États-Unis; ces négociations comportent des questions d'une grande importance pour ces pays, non seulement du point de vue des pêches, mais aussi de bien d'autres points de vue. Néanmoins, nous avons l'espoir, en dépit de ces difficultés, d'en arriver à une entente.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Le ministre pense-t-il que ses dépositions au comité des affaires extérieures ont été instructives?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'ose espérer que l'honorable député a appris quelque chose, grâce à ma déposition d'hier.

LE BILINGUISME ET LE BICULTURALISME

ABOLITION PROPOSÉE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenbourg): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Étant donné qu'un relevé récent effectué à Ottawa indique que quinze personnes contre une sont défavorables à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et comme on estime de plus en plus que cette Commission est en train de détruire la tolérance à laquelle les deux races fondatrices du Canada sont arrivées depuis un siècle, le ministre songerait-il à abolir la Commission, compte tenu particulièrement de son coût excessif pour les contribuables canadiens?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, bien que je n'accepte pas les allégations de l'honorable député, je dois répéter à la Chambre que je ne suis pas comptable de cette Commission royale d'enquête.

M. Crouse: Alors, puis-je porter la question à l'attention du premier ministre? Permettez-moi de dire qu'il ne s'agit pas d'allégations. Les journaux d'Ottawa ont publié les résultats d'un relevé indiquant que, dans cette ville, on s'opposait à la Commission dans une proportion de 15 à 1.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crains que je n'accepte même pas les conclusions de cette